



**LA FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU
PLAN D'AFFAIRES 2016-2017**

Préparé pour Innovation, Sciences et Développement économique

Juin 2016

Table des matières

1.	CONTEXTE	3
2.	QUATRE ACTIVITÉS PRINCIPALES	3
	<i>Bourses doctorales</i>	4
	<i>Mentorat</i>	4
	<i>Prix de recherche</i>	4
	<i>Engagement et interaction publique</i>	5
3.	RÉALISATIONS DE 2015-2016.....	6
	<i>Résultats obtenus</i>	6
	<i>Travailler de concert sur les questions essentielles</i>	8
4.	L'ANNÉE À VENIR : METTRE À PROFIT L'EXPERTISE DE NOTRE RÉSEAU.....	9
	<i>Nos objectifs</i>	9
	a) Maximiser l'impact	9
	b) Optimiser les ressources	10
	<i>Résultats attendus</i>	10
	a) Programme des bourses doctorales	10
	b) Programme de mentorat	10
	c) Programme des prix de recherche	10
	d) Programme d'interaction publique.....	11
5.	RÉPERCUSSIONS BUDGÉTAIRES	11
	<i>Coûts des programmes</i>	11
	a) Cadre budgétaire général pour les programmes de la Fondation	11
	b) Coûts budgétés pour les programmes en 2016-2017	13
	<i>Frais d'exploitation</i>	14
6.	RENDEMENT DES PORTEFEUILLES	15
7.	ENJEUX FINANCIERS.....	18
	Annexe A – Information financière.....	21

1. CONTEXTE

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique créé en 2001 par les amis, la famille et les collègues de l'ancien premier ministre pour lui rendre hommage. Avec l'appui de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada a confié à la Fondation, en 2002, la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines de 125 millions de dollars. Par ailleurs, la Fondation bénéficie du soutien de donateurs.

Grâce aux bourses doctorales, aux prix de recherche, au mentorat et aux événements publics, la Fondation suscite la réflexion et l'engagement dans quatre thèmes cruciaux pour les Canadiens et les Canadiennes : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada dans le monde et, finalement, les populations et leur environnement naturel.

La Fondation est régie par un conseil formé d'au plus dix-huit éminents administrateurs d'horizons divers, dont deux nommés par le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, ainsi que deux représentants de la famille du regretté très honorable Pierre Elliott Trudeau. Le conseil et ses comités administrent un actif de 152 millions de dollars et gèrent un budget d'exploitation annuel de 6,5 millions de dollars. De plus, ils définissent l'orientation des politiques pour les programmes de la Fondation.

L'énoncé de mission entériné par le conseil d'administration guide le travail de la Fondation et le plan d'affaires pour 2016-2017 :

Énoncé de mission

La Fondation Pierre Elliott Trudeau a pour objet de promouvoir la recherche d'envergure effectuée en sciences humaines et sociales. Elle préconise un dialogue fructueux entre les universitaires et les décideurs des milieux des arts et des affaires, de l'administration publique, des professions libérales ainsi que du secteur bénévole et communautaire.

La Fondation

- *encourage les nouveaux talents en accordant des bourses d'études aux candidats au doctorat les plus doués au Canada et à l'étranger;*
- *confie aux lauréats et aux mentors, réputés pour leur érudition et leur sagesse, la mission de constituer une communauté intellectuelle qui appuie le travail des boursiers et*
- *crée et maintient un réseau international de lauréats, de boursiers et de mentors.*

2. QUATRE ACTIVITÉS PRINCIPALES

La Fondation concentre ses activités sur quatre programmes : trois programmes de financement pour appuyer les boursiers, lauréats et mentors ainsi qu'un programme d'interaction publique, qui prend de l'ampleur et qui favorise l'acquisition, le transfert et l'échange de connaissances entre les récipiendaires et le public. Le cycle d'activités annuel de la Fondation s'articule autour de ces quatre programmes.

Bourses doctorales

Chaque année, la Fondation octroie une quinzaine de bourses à des doctorants qui font de la recherche sur des enjeux liés aux quatre grands thèmes de la Fondation. Les boursiers Trudeau sont de jeunes étudiants très engagés, promis à un rôle de premier plan dans leur domaine. Le développement de compétences, qui permettent aux boursiers d'appliquer leur expertise au-delà des milieux universitaires et de s'engager auprès de la communauté de la Fondation Pierre Elliott Trudeau et du grand public, constitue un volet essentiel du programme des bourses doctorales.

Les boursiers sont issus d'une variété de disciplines et de toutes les régions du pays. Ils sont choisis pour leur capacité à faire la lumière sur des enjeux sociaux d'importance liés aux quatre thèmes de la Fondation. Le concours de bourses de 2016 a attiré 208 candidatures (287 en 2015) provenant d'universités canadiennes et étrangères. Un comité d'examen externe formé de huit membres a examiné les dossiers et mené des entrevues de présélection avant de présenter au conseil d'administration la liste des quinze candidats retenus.

Près d'une douzaine de boursiers Trudeau devraient terminer leur doctorat en 2016-2017, ce qui portera à près de cent vingt le nombre de doctorats obtenus depuis la création du programme.

Mentorat

Le programme de mentorat vise à nouer des liens intellectuels et personnels entre des personnalités canadiennes, riches d'une vaste expérience de la vie publique, et de talentueux doctorants. Jusqu'à onze mentors sont nommés chaque année. Les mentors Trudeau sont issus de divers milieux, notamment les affaires, la fonction publique, le droit, les arts, le journalisme et le milieu communautaire. Leurs réalisations confèrent aux mentors une réputation d'envergure nationale et internationale et des réseaux qu'ils sont en mesure d'ouvrir à l'ensemble de la communauté de la Fondation.

Dans le cadre de l'appel de candidatures de 2016, la Fondation a pris en considération 61 dossiers, dont 49 nouvelles candidatures (62 en 2015). Un comité d'examen des dossiers – formé d'un membre de la Fondation, d'un mentor, de trois boursiers, d'un ami de la Fondation et de trois membres du personnel – a évalué et retenu les candidatures qui ont été présentées au conseil d'administration. Ce comité représentait les divers milieux suivants : juridique, organismes de bienfaisance, fonction publique et arts.

En 2016, la Fondation a nommé onze mentors afin de compenser le nombre à la baisse de mentors pour les deux dernières années (le groupe de 2015 comptait neuf mentors au lieu de dix et l'un des mentors de 2014 s'est retiré du programme faute de temps).

Prix de recherche

Chaque année, jusqu'à cinq intellectuels créatifs et accomplis sont nommés lauréats Trudeau en reconnaissance de leur contribution à la recherche et de leur engagement sur la scène publique. Depuis 2014, la nomination des lauréats tient compte d'un projet Trudeau – une proposition dans laquelle chaque lauréat s'engage à travailler sur un enjeu d'importance pour le Canada et le monde, en puisant à même l'expertise multidisciplinaire des mentors, boursiers et autres lauréats

Trudeau. Le soutien de la Fondation permet aux lauréats d'apporter une contribution remarquable à leurs domaines grâce à la recherche ou la création. Les lauréats forment un réseau d'intellectuels qui conjuguent leurs divers points de vue pour aborder d'importants enjeux publics et sociaux.

Les lauréats Trudeau proviennent d'une variété de disciplines : science politique, relations internationales, politiques publiques, droit, géographie, histoire, littérature, développement durable, sociologie, philosophie, administration publique, affaires internationales, études cinématographiques et médias. La plupart des lauréats privilégient le travail interdisciplinaire.

La sélection des lauréats de 2016 s'est fait en quatre étapes au cours desquelles la Fondation, avec l'aide d'un comité d'examen externe formé de cinq membres, a évalué 31 candidatures (49 en 2015) avant de proposer cinq lauréats.

Engagement et interaction publique

Le programme d'interaction publique mise sur l'expertise du réseau international qui réunit les personnes choisies par la Fondation dans le cadre de ses trois programmes de subvention. Les événements d'interaction publique et l'indemnité de recherche et déplacement offrent aux membres de la communauté de la Fondation des occasions uniques d'apprentissage et d'échange d'idées ou de propositions sur des questions concrètes, et donnent lieu à un partage de connaissances avec des collègues d'autres disciplines ou de points de vue différents. La variété d'événements – colloque annuel, séminaires, ateliers ou publications, ainsi que les projets liés aux domaines d'enquête prioritaires – permet aux boursiers, lauréats et mentors de collaborer entre eux et avec d'autres intervenants pour approfondir l'ensemble des connaissances sur des enjeux d'importance pour les gens d'ici et d'ailleurs dans le monde. (Une liste des événements de 2015-2016 est présentée à la section 3.)

À ce jour, la Fondation a distribué 52 millions de dollars dans le cadre de ses programmes. De ce montant, les sommes versées directement aux individus atteignent 35 millions de dollars. Plus précisément, la Fondation a accordé 202 bourses doctorales, attirant ainsi les plus brillants étudiants canadiens et étrangers. Elle a convaincu 117 éminentes personnalités canadiennes, des secteurs public et privé, à agir comme mentors auprès des boursiers, les mettant ainsi en contact avec des points de vue diversifiés. Elle a également mis en lumière le travail de recherche ou de création de 63 lauréats, bénéficiant ainsi de l'apport des meilleurs intellectuels du Canada.

3. RÉALISATIONS DE 2015-2016

Résultats obtenus

La Fondation a rempli les engagements de son plan d'affaires de 2015-2016. Elle a notamment :

- ✓ **sélectionné quinze boursiers Trudeau 2016** – un engagement de 2,7 millions de dollars pour un maximum de quatre ans afin d'appuyer quinze doctorants canadiens étudiant au Canada et à l'étranger. Tous ces doctorants se montrent très actifs dans leurs domaines et promettent de devenir des leaders tant dans les milieux universitaires qu'en dehors de ceux-ci. La Fondation soutient actuellement cinquante-neuf boursiers. En 2015-2016, elle a investi 1,6 million de dollars dans son programme de bourses doctorales.
- ✓ **nommé onze mentors 2016** – une somme de 385 000 dollars versée sur vingt-quatre mois à onze personnalités canadiennes de divers horizons qui ont été jumelées aux boursiers de 2014 afin de leur ouvrir les portes de leurs réseaux dans les milieux de politiques publiques, des droits de la personne, du développement international ou du journalisme. Le programme de mentorat compte vingt mentors actifs. En 2015-2016, la Fondation a investi plus de 240 000 dollars dans son programme de mentorat.
- ✓ **nommé cinq lauréats Trudeau 2016** – un investissement de 1,1 million de dollars sur trois ans pour soutenir le travail de cinq intellectuels canadiens exceptionnels qui se démarquent grâce à leur recherche, leur créativité et leur engagement social. Les noms des lauréats 2016 seront annoncés le 20 septembre 2016. La Fondation appuie treize lauréats.
- ✓ **organisé sept événements et appuyé quatre autres événements** proposés par des membres de la communauté de la Fondation. En 2015-2016, la Fondation a investi plus de 1,4 million de dollars dans son programme d'interaction publique.

Événements organisés par la Fondation :

- Annonce des lauréats Trudeau 2015, Montréal (Québec), 17 septembre 2015 (80 participants).
- Douzième colloque annuel de la Fondation Pierre Elliott Trudeau, « Échouer, s'adapter, innover : institutions pour une société changeante », Ottawa (Ontario), du 12 au 14 novembre 2015 (300 participants). Partenaires : BMO Groupe financier, Google, Air Canada.
- Conférence Trudeau/causerie Voir grand de Jocelyn Downie, lauréate 2015 (Université Dalhousie), « Clarifier les incertitudes liées à l'aide médicale à mourir », Ottawa (Ontario), 23 février 2016 (150 participants). Partenaire : Fédération des sciences humaines.
- Séminaire international, « Frontières et appartenance : la citoyenneté dans une ère de transition », Londres (Royaume-Uni), du 29 février au 1^{er} mars 2016 (120 participants). Partenaire : Goodenough College.

- Atelier international pour faire face à l'extrémisme violent, Londres (Royaume-Uni), 2 mars 2016 (25 participants). Partenaire : Goodenough College.
- Institut d'été, Whitehorse (Yukon), du 15 au 20 mai 2016 (120 participants).
- Conférence Trudeau/causerie Voir grand de Jennifer Clapp, lauréate 2013 (Université de Waterloo), « Survol de la lutte alimentaire mondiale », Calgary (Alberta), 2 juin 2016 (120 participants). Partenaires : Université de Calgary, Fédération des sciences humaines.

Événements appuyés par la Fondation :

- Symposium, « Religion et éthique de la citoyenneté dans une société post-laique », organisé notamment par le boursier Trudeau Geoffrey Cameron, 2 octobre 2015 (60 participants). Partenaires : Centre for Ethics, Institute for Studies in Global Prosperity, Institute of Christian Studies, Université de Toronto.
 - Lancement collectif, Ottawa (Ontario), 13 novembre 2015, organisé par la Société de la Fondation Pierre Elliott Trudeau (100 participants). Partenaires : dix presses universitaires, deux universités, une coopérative universitaire et MAtv Outaouais.
 - Table ronde LGBTI, « L'Initiative pour la dignité », organisée en partie par la boursière Trudeau Erin Aylward, Ottawa (Ontario), 1^{er} et 2 juin 2016 (80 participants). Partenaires : Initiative pour la dignité, Centre de recherches pour le développement international.
 - Atelier des boursiers Trudeau, « Le rôle du Canada dans la promotion de la démocratie », organisé par la boursière Gabrielle Bardall, Ottawa (Ontario), 13 juin 2016 (50 participants). Partenaire : Centre d'études en politiques internationales (Université d'Ottawa).
- ✓ **appuyé trois projets liés aux domaines d'enquête prioritaires** et reçu neuf nouvelles demandes de projets pour 2016-2017.
 - ✓ amorcé la conception d'un **nouveau curriculum pour le développement du leadership** et mis en place de **nouveaux moyens pour favoriser l'apprentissage, l'échange de connaissances et la collaboration.**
 - ✓ **réorganisé ses ressources humaines et recruté trois nouvelles personnes** pour accroître l'engagement et mettre en œuvre le potentiel des connaissances de la communauté.
 - ✓ **entrepris de réviser les critères et processus de sélection des récipiendaires** en vertu de la nouvelle orientation stratégique.
 - ✓ poursuivi la mise en œuvre du **plan de transition pour assurer sa pérennité.**
 - ✓ **décuplé ses efforts pour la campagne de financement**, ce qui a donné lieu à des promesses de dons majeurs pour un total de 3,2 millions de dollars.
 - ✓ **mis en place une nouvelle plateforme en ligne** pour simplifier les processus de sélection et de financement des boursiers, lauréats et mentors Trudeau.
 - ✓ poursuivi la mise en œuvre du plan de relève, en **recrutant trois nouveaux administrateurs.**

Travailler de concert sur les questions essentielles

Depuis 2001, la Fondation Pierre Elliott Trudeau a comme mission de soutenir un réseau de personnes dont les recherches et l'engagement public contribuent à l'un ou plusieurs des quatre thèmes suivants : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada dans le monde et, finalement, les populations et leur environnement naturel.

La Fondation fait toutefois beaucoup plus que distribuer des fonds. Elle met en œuvre une mission unique en ce sens que les deux volets du travail de sa communauté – recherche et engagement – fonctionnent de pair. Bien que la Fondation soit soucieuse d'appuyer des recherches qui répondent aux plus hautes normes de qualité, elle considère que l'excellence n'est pas en soi un critère suffisant. Il faut, en effet, que les fruits de la recherche puissent aussi parvenir aux mains des citoyens, des gouvernements, de la société civile et du secteur privé, le tout afin de trouver des solutions aux questions complexes auxquels doivent faire face le Canada et le monde. En ce sens, la Fondation valorise la recherche tout autant que l'engagement civil de plus de 380 boursiers, lauréats et mentors (dont 280 anciens), qui constituent un réseau toujours grandissant. Ensemble, ces personnes forment une communauté intergénérationnelle d'intellectuels et de spécialistes voués à la promotion de débats éclairés sur des enjeux de grande importance pour l'avenir des sociétés.

Au fil des ans, la Fondation a versé 17 millions de dollars pour l'engagement public et les débats éclairés au Canada. Selon nous, le savoir scientifique doit rayonner au-delà des sphères universitaires afin d'approfondir les connaissances collectives sur les enjeux importants, d'éclairer la prise de décision et d'améliorer le bien-être des Canadiens et des Canadiennes.

Au cours des trois à cinq prochaines années, la Fondation entend consacrer une part importante de son énergie et de ses ressources à l'approfondissement des connaissances sur trois enjeux cruciaux pour l'avenir du Canada : (1) le pluralisme, la diversité et l'avenir de la citoyenneté, (2) les relations avec les Autochtones au Canada et (3) la sécurité de l'eau, de l'énergie et de l'alimentation. Non seulement ces questions sont-elles essentielles pour l'avenir du Canada et du monde entier, mais il s'agit aussi d'enjeux complexes sur lesquels le réseau de la Fondation a développé une expertise appréciable. De plus, ces enjeux bénéficieront grandement d'un regard multidisciplinaire et intersectoriel soutenu au cours des prochaines années.

En 2015-2016, la Fondation a investi 130 000 dollars (150 000 dollars en 2016-2017), provenant de l'enveloppe du programme d'interaction publique, pour la mise en œuvre de trois projets liés aux domaines d'enquête prioritaires qui portent sur des sujets d'intérêt public impérieux : les avantages économiques de la diversité, la sécurité alimentaire dans le Nord et la politique canadienne de contrôle des drogues. Bien que la Fondation continuera d'appuyer les propositions déposées par les membres de sa communauté dans le cadre des quatre thèmes initiaux, elle consacrera, dans les prochaines années, une part importante de son programme d'interaction publique aux nouveaux domaines d'enquête prioritaires.

4. L'ANNÉE À VENIR : METTRE À PROFIT L'EXPERTISE DE NOTRE RÉSEAU

La Fondation est convaincue de l'importance des sciences humaines et sociales pour la vie des Canadiens et des Canadiennes. Au-delà du financement de la recherche, les objectifs de la Fondation sont de favoriser l'engagement des membres de sa communauté et de susciter des débats publics sur les grands enjeux sociétaux.

La Fondation visera cette année deux objectifs principaux : (a) accroître, mesurer et faire rayonner son impact et (b) optimiser les ressources pour appuyer les initiatives actuelles et à venir.

Il s'agit d'une entreprise de longue haleine et la Fondation a déjà apporté des changements visant à mettre à profit les atouts de ses programmes. Voici donc quelques-unes des démarches qu'entreprendra la Fondation en ce sens en 2016-2017.

Nos objectifs

a) Maximiser l'impact

La production et la diffusion de connaissances sont au cœur de la mission de la Fondation. C'est en favorisant ces fonctions que la Fondation entend accroître l'impact durable de sa communauté sur les questions liées à notre avenir collectif. Accroître, mesurer et démontrer l'impact de sa communauté est une constante préoccupation pour la Fondation.

Voici un aperçu des stratégies qui seront à l'œuvre cette année :

- **Approfondir les connaissances sur les trois domaines d'enquête prioritaires et les quatre thèmes fondamentaux**, grâce au financement de nouveaux projets de recherche, aux événements organisés par la Fondation et à ceux organisés par les bénéficiaires.
- **Proposer un curriculum, dans le cadre du cycle des programmes, qui favorise et multiplie les retombées de l'engagement collectif et individuel des bénéficiaires, tout en développant leurs habiletés de leadership.** Ces compétences comprennent la diffusion des connaissances au-delà des milieux universitaires; le travail dans un environnement collaboratif et intersectoriel; l'interaction avec les gouvernements; l'approfondissement des connaissances sur le Canada et le monde; et des savoirs et attitudes essentiels en contexte non hiérarchique.
- **Mesurer plus précisément l'impact de la Fondation** au moyen d'un ensemble d'outils qui permettent de recueillir, regrouper et analyser les données.
- **Communiquer de façon plus convaincante** le travail des boursiers, lauréats et mentors Trudeau ainsi que leurs collaborations sur les projets liés aux domaines d'enquête prioritaires, tout en faisant ressortir les avantages qu'ils présentent pour le pays.

b) Optimiser les ressources

Pour mener à bien ce programme ambitieux, la Fondation doit allouer ses ressources judicieusement et maximiser les revenus. En plus de poursuivre la mise en œuvre du plan de transition (voir section 7), la gestion souhaite accroître la productivité et l'innovation.

Pour ce qui est de l'allocation des ressources, la Fondation a réorganisé ses ressources humaines pour se doter de l'effectif nécessaire afin de mener à bien sa mission. L'année dernière, elle a mis en place un système électronique pour la gestion des candidatures et nominations et de la sélection. L'outil sera déployé cette année pour gérer les versements aux récipiendaires. D'autres possibilités sont à l'étude, comme les paiements électroniques. La Fondation multiplie aussi la collaboration avec d'autres entités pour partager les coûts liés aux initiatives actuelles et à venir.

La maximisation des revenus requiert un accroissement des dons et une hausse des intérêts sur les placements. Sur ce dernier aspect, la Fondation est actuellement en négociation pour apporter des changements très attendus à la politique de placement, qui pourraient se concrétiser cette année. À l'égard des dons, les activités de développement jettent les bases pour le lancement d'une campagne de financement dans un avenir proche. Bien que les nouveaux partenariats pour le financement des projets liés aux domaines d'enquête prioritaires soient prometteurs, la Fondation estime qu'il faudra du temps avant que le fonds de dotation puisse bénéficier pleinement de contributions majeures, lesquelles viendront sans doute sous forme de legs. Le développement devrait continuer à prendre de l'ampleur en 2016-2017 pour constituer un important bassin de donateurs, tout en multipliant les occasions d'entretenir des relations avec d'éventuels donateurs.

Résultats attendus

a) Programme des bourses doctorales

- La Fondation entend choisir quinze boursiers Trudeau en 2017.
- La Fondation incitera les boursiers à s'engager pleinement dans le programme d'interaction publique, notamment en organisant des ateliers de boursiers, en participant à l'organisation du colloque annuel et de l'institut d'été et en contribuant aux domaines d'enquête prioritaires.

b) Programme de mentorat

- La Fondation nommera dix mentors Trudeau qui seront jumelés aux boursiers de 2015.
- La Fondation incitera les mentors à s'engager pleinement dans le programme d'interaction publique, notamment en participant à l'organisation du colloque annuel et de l'institut d'été et en contribuant aux domaines d'enquête prioritaires.

c) Programme des prix de recherche

- La Fondation entend nommer cinq lauréats en 2017.
- La Fondation incitera les lauréats à s'engager pleinement dans le programme d'interaction publique, notamment en participant à la planification d'événements d'interaction publique et en contribuant aux domaines d'enquête prioritaires.

d) Programme d'interaction publique

- En 2016 colloque annuel de la Fondation aura lieu à Vancouver sous le thème du pluralisme, la diversité et l'avenir de la citoyenneté, soit l'un des trois domaines d'enquête prioritaires.
- En 2016-2017, la Fondation entend poursuivre l'innovation tant dans le format que le contenu de ses événements pour les rendre encore plus expérientiels et transformatifs.
- La Fondation entend mettre à contribution les boursiers, mentors et lauréats Trudeau dans l'organisation et le déroulement de ses événements publics, afin de renforcer les compétences des boursiers et de mettre à profit les forces et idées de l'ensemble de la communauté.
- La Fondation favorisera l'engagement de ses récipiendaires auprès des gouvernements, de la société civile et du secteur privé.
- La Fondation profitera de ses événements publics pour développer les capacités de leadership.

5. RÉPERCUSSIONS BUDGÉTAIRES

La préparation budgétaire s'est déroulée de janvier à mars 2016. La direction et les responsables des programmes ont dressé la dernière estimation pour 2015-2016 et préparé un budget pour 2016-2017, lequel commencera le 1^{er} septembre 2016. Ces deux budgets mettent en œuvre les trois principes du plan de transition, décrits dans la section 7. Le comité des finances et des investissements s'est réuni en janvier et février 2016 pour examiner les budgets proposés. Le budget de 2016-2017 a reçu l'approbation du conseil d'administration lors de sa réunion du 7 mars 2016. Les paragraphes suivants présentent les grandes lignes du budget de l'année à venir.

Coûts des programmes

a) Cadre budgétaire général pour les programmes de la Fondation

Aux fins budgétaires, les programmes de la Fondation comprennent les provisions suivantes :

Les bourses doctorales ont une durée de trois ans. Il est possible d'obtenir une prolongation sur la quatrième année pour terminer le doctorat ou entreprendre un projet de diffusion. La Fondation accorde une telle prolongation seulement dans les cas où tout indique que le doctorat sera terminé au cours de la quatrième année ou que le projet de diffusion présente une occasion exceptionnelle. La décision tient compte d'un rapport détaillé soumis par le directeur de thèse du boursier. Le traitement annuel est de 40 000 dollars pour couvrir les frais de scolarité et de subsistance. Une indemnité additionnelle de 20 000 dollars par année s'y ajoute pour faciliter les déplacements liés à la recherche et au réseautage, notamment pour participer aux événements et projets conjoints entrepris dans le cadre des programmes de la Fondation. Depuis le groupe de 2015, la Fondation constitue un fonds de réserve qui réunit les indemnités de recherche, déplacement et réseautage non utilisées. Cette réserve permettra aux boursiers qui le désirent de continuer de participer au programme d'interaction publique, au-delà de la durée de la bourse.

Dans le cas où une prolongation pour la quatrième année est autorisée aux fins de rédaction de thèse ou de diffusion des résultats de recherche doctorale, le boursier reçoit le traitement annuel

pour une durée maximum de douze mois, selon les disponibilités budgétaires. Par exemple, en 2016, les boursiers du groupe de 2013 qui demandent un financement pour la quatrième année se voient offrir un traitement de 40 000 dollars, en plus d'une indemnité de recherche, déplacement et réseautage d'au plus 15 000 dollars. Le financement de quatrième année a été renouvelé pour quatre ans par le conseil en avril 2016 (jusqu'au groupe de 2017); il demeure assujéti aux règles concernant le cumul de bourses ainsi qu'à la disponibilité des fonds pour un groupe donné.

Aux fins de présentation, le traitement annuel est attribué au budget du programme de bourses. L'indemnité de recherche, déplacement et réseautage fait partie du budget du programme d'interaction publique.

Le mentorat s'effectue sur une période de deux ans. Les honoraires versés s'élèvent à 20 000 dollars pour la durée du mandat. Une indemnité additionnelle de 15 000 dollars est disponible pour couvrir les dépenses autorisées de réseautage associées aux événements ou aux projets conjoints entrepris dans le cadre des programmes de la Fondation. Afin d'accroître la participation des mentors au programme d'interaction publique, la Fondation n'impose aucune date d'échéance à l'indemnité de déplacement et réseautage qui leur est allouée.

Aux fins de présentation, les honoraires des mentors sont attribués au budget du programme de mentorat tandis que l'indemnité de déplacement et réseautage fait partie du budget du programme d'interaction publique.

Le prix de recherche a une valeur de 225 000 dollars, qui peuvent être utilisés pendant quatre ans. Selon la mesure en vigueur depuis la nomination des lauréats de 2010, chaque nouveau lauréat reçoit 50 000 dollars en prix. Des fonds restants, 150 000 dollars (170 000 dollars en 2013) sont transférés à l'université d'attache pour utilisation par le lauréat au cours du mandat de trois ans associé au prix, avec la possibilité d'utiliser les fonds restants pour une quatrième année. Cette façon de faire facilite la reddition de compte pour un large éventail de dépenses admissibles – notamment la recherche et la création, la diffusion de connaissances et la formation – tout en permettant une utilisation efficace de la pleine valeur du prix. Les 25 000 dollars restants (5 000 dollars en 2013) sont réservés pour couvrir les déplacements et les frais de participation du lauréat aux événements de la Fondation. À partir du groupe de 2014, un lauréat peut continuer à utiliser cette somme pour participer au programme d'interaction publique, et ce, après la fin de son mandat officiel.

Aux fins de présentation, depuis le budget de 2013, la valeur entière excédentaire du prix de recherche Trudeau – soit 200 000 dollars par lauréat (220 000 dollars en 2013) – est attribuée au poste budgétaire des prix de recherche. Les 25 000 dollars restants (5 000 dollars en 2013) sont inscrits au budget propre au programme d'interaction publique.

Le programme d'interaction publique. Dans l'objectif de créer « un réseau novateur d'études et d'échanges », l'indemnité de recherche, déplacement et réseautage de chacun des programmes de financement constitue la principale partie du budget du **programme d'interaction publique (PIP)**. Le reste du budget du PIP est principalement affecté aux événements annuels ou ponctuels, au financement des projets liés aux domaines d'enquête prioritaires, au maintien du site Web de la Fondation et aux dépenses en communication liées aux activités d'interaction publique.

b) Coûts budgétés pour les programmes en 2016-2017

▪ Programme de bourses doctorales

Les sommes versées en bourses constituent la deuxième dépense de programme la plus importante pour la Fondation. Le budget de 2016-2017 prévoit la nomination de quinze nouveaux boursiers, chacun pouvant recevoir une bourse de 120 000 dollars versée sur une période de trois à quatre ans (l'indemnité de recherche, déplacement et réseautage est assumée par le programme d'interaction publique). Les prolongations de quatrième année sont financées à même les économies réalisées par le cumul de bourses externes.¹ Le budget total affecté au programme de bourses doctorales sera de 1 538 500 dollars en 2016-2017 (dernière estimation 2015-2016 : 1 278 097 \$; 2014-2015 vérifié : 1 188 420 \$).

▪ Programme de mentorat

Le budget du programme de mentorat comprend les coûts liés aux dix nouveaux mentors qui commenceront leur mandat en janvier 2017. Deux groupes de mentors seront en activité au cours de l'exercice 2016-2017.² Le budget affecté au mentorat sera de 210 000 dollars en 2016-2017 (dernière estimation 2015-2016 : 240 054 \$; 2014-2015 vérifié : 169 823 \$).

▪ Programme des prix de recherche

Le programme des prix de recherche est doté du troisième budget en importance pour les programmes de la Fondation. Ce budget comprend les coûts pour le processus de sélection ainsi que la valeur totale des cinq prix prévus pour 2016-2017.³ Le budget affecté au programme des prix de recherche sera de 1 042 400 dollars en 2016-2017 (dernière estimation 2015-2016 : 1 040 084 \$; 2014-2015 vérifié : 988 758 \$).

▪ Programme d'interaction publique

Le budget du programme d'interaction publique prévoit l'indemnité de recherche, déplacement et réseautage pour les lauréats, les mentors et les boursiers. Depuis 2015, et conformément aux normes comptables, cette indemnité est comptabilisée en une somme globale à la première année d'un mandat donné. Cette pratique a fait augmenter le budget du programme d'interaction publique en 2015-2016. Le budget s'est stabilisé en 2015-2016 et 2016-2017 et devrait continuer

¹ Conformément aux normes comptables, les bourses sont comptabilisées en une somme globale chaque année. Ainsi, cinq groupes recevront du financement au cours de l'exercice 2016-2017. En plus des quinze boursiers de 2017, les boursiers admissibles du groupe de 2013 recevront, au début de 2016-2017, le dernier versement pour leur quatrième année; le groupe de 2014 recevra le troisième versement; le groupe de 2015 recevra le deuxième versement; et le groupe de 2016, le premier versement.

² Les onze mentors ayant commencé leur mandat en janvier 2016 recevront leur financement en 2016 et 2017, alors que les mentors de 2017 recevront leur financement en 2017 et 2018.

³ Conformément aux normes comptables, les prix de recherche sont comptabilisés en une somme globale chaque année. Ainsi, quatre groupes de lauréats recevront du financement au cours de l'exercice 2016-2017, chacun étant à diverses étapes du prix (les lauréats de 2014 reçoivent du financement de 2015 à 2017, les lauréats de 2015, de 2016 à 2018, et les lauréats de 2016, de 2017 à 2019; le groupe de lauréats de 2017 recevra du financement de 2017-2018 à 2019-2020).

dans cette foulée, à moins que le nombre de récipiendaires ne fluctue d'une année à l'autre. En 2016-2017, le montant prévu pour les indemnités de recherche, déplacement et réseautage s'élève à 979 000 dollars (budget révisé 2015-2016 : 994 000 \$; 2014-2015 révisé : 1,99 million \$, pour cinq groupes au lieu de trois, en vertu des changements aux politiques comptables).

Depuis l'exercice de 2015, le volume du programme d'interaction publique s'est accru en raison de l'adoption par la Fondation d'une nouvelle vision qui prévoit plus d'engagement et un plus grand impact, notamment par l'attention portée aux trois nouveaux domaines d'enquête prioritaires. La Fondation s'est engagée à financer de nouveaux projets, plusieurs événements d'interaction publique, les trois domaines d'enquête prioritaires et des activités pour le développement du leadership, soit une enveloppe de 660 050 dollars pour 2016-2017.

Le programme d'interaction publique est maintenant l'enveloppe budgétaire la plus importante de la Fondation. Le budget affecté au programme sera de 1,64 million de dollars en 2016-2017 (dernière estimation 2015-2016 : 1,62 million \$; 2014-2015 vérifié : 2,36 millions \$).

Frais d'exploitation

L'entente de financement entre le gouvernement du Canada et la Fondation impose un plafond aux frais d'exploitation, excluant toute activité de financement, équivalent à 1,50 % de la valeur du fonds de dotation. Le budget adopté pour 2016-2017 prévoit des frais d'exploitation équivalent à 1,48 % de l'actif net (dernière estimation de 2015-2016 : 1,41 %; 2015 vérifié : 1,27 %). Les frais d'exploitation comprennent les frais de gestion de placements, toute dépense administrative, les frais liés à la mise en œuvre des programmes et les coûts découlant des obligations de la Fondation en vertu de la législation fédérale, notamment la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les frais de gestion de placements, calculés selon la valeur marchande des portefeuilles, suivent la norme pour les portefeuilles de titres à revenu fixe. Suite à la décision du conseil d'administration de consolider ses portefeuilles chez un seul gestionnaire, les frais de gestion de placements se sont stabilisés autour de 257 000 dollars par année (budget 2016-2017 : 256 978 \$; dernière estimation de 2015-2016 : 256 978 \$; 2014-2015 vérifié : 252 292 \$; 2013-2014 vérifié : 320 454 \$).

Voici un aperçu des frais d'exploitation prévus au budget de 2016-2017 :

- Depuis l'exercice 2015-2016, l'augmentation des dépenses d'exploitation correspond à l'ajout de nouveaux postes pour la prestation des programmes et pour le développement, ce qui porte à dix le nombre de postes à temps plein à la Fondation (budget 2016-2017 : 2,23 millions \$; dernière estimation 2015-2016 : 2,15 millions \$, 2014-2015 vérifié : 1,89 million \$).
- Les frais d'administration, soumis à un contrôle sévère depuis 2014-2015, continuent d'être relativement bas, soit un budget de 370 000 dollars en 2016-2017 (dernière estimation de 2015-2016 : 366 583 \$; 2014-2015 vérifié : 424 499 \$).
- Depuis avril 2007, la Fondation est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (AIPRP). Les frais administratifs liés à ces lois peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, selon le volume de demandes à traiter. Conformément aux directives d'Industrie Canada (maintenant Innovation, Sciences et

Développement économique), ces frais font partie du budget d'exploitation, dans la limite de 1,50 %. Comme pour les années précédentes, le budget de 2016-2017 prévoit 5 000 dollars pour l'administration des obligations de la Fondation à l'égard de l'AIPRP.

- Le budget pour la campagne de financement s'élève à 241 000 dollars en 2016-2017. En 2014-2015, et pour les années précédentes, ces dépenses étaient comprises dans le budget administratif (dernière estimation 2015-2016 : 180 680 \$, 2014-2015 vérifié : 5 918 \$). Elles sont maintenant consignées sous la rubrique Développement et communications. Conformément à l'entente de financement, ces dépenses ne sont pas couvertes par le fonds de dotation, mais par le portefeuille des dons privés.

6. RENDEMENT DES PORTEFEUILLES

Au cours des dernières années, les taux d'intérêt exceptionnellement bas ont réduit substantiellement les revenus générés par les titres à revenu fixe. Malgré l'observation rigoureuse des pratiques exemplaires quant aux stratégies d'investissement, malgré une gestion serrée des frais d'exploitation et malgré l'accroissement des dons reçus, les revenus ont été insuffisants pour couvrir les dépenses de la Fondation au cours des douze derniers mois. Dans ce contexte, la valeur comptable du Fonds de recherche avancée en sciences humaines (fonds de dotation) demeurerait stable à 147,7 millions de dollars au 31 mai 2016 (147,7 millions \$ au 31 mai 2015).

Conséquemment, au 31 mai 2016, la valeur marchande totale des investissements de la Fondation – comprenant le portefeuille du fonds de dotation et celui du fonds des dons privés confiés à BMO Gestion d'actifs – était de 151,9 millions de dollars, comparativement à 152,0 millions de dollars à la même date en 2015. Le portefeuille du fonds de dotation comprenait 150 217 407 dollars, tandis que le celui du fonds des dons privés comprenait 1 712 676 dollars.

Le taux de rendement combiné de ces deux portefeuilles – investis séparément mais selon des directives d'investissement similaires – pour la période de 12 mois se terminant le 31 mai 2016 était de 2,95 % (fonds de dotation : 2,95 %, fonds des dons privés : 2,58 %), en baisse par rapport aux 4,92 % de mai 2015. Tel que l'indique le tableau 1, le taux de rendement combiné depuis la création du fonds, en 2002, est de 4,92 %, soit près de l'indice de référence⁴ qui est de 5,00 %.

Au cours des douze mois se terminant le 31 mai 2016, une somme de 5 millions de dollars a été transférée du portefeuille du fonds de dotation vers le compte bancaire, afin de couvrir les dépenses d'exploitation et des programmes. Au cours de la même période, un revenu net en dons totalisant 631 978 dollars a été transféré au portefeuille des dons privés.

La Fondation effectue un suivi mensuel et trimestriel du travail de ses gestionnaires de portefeuilles chez BMO Gestion d'actifs et de ses dépositaires chez BMO Trust. De plus, la dernière rencontre entre les gestionnaires de portefeuilles et le comité des finances et des investissements a eu lieu le 21 janvier 2016. Cette rencontre visait à confirmer la conformité aux directives de la politique de placement selon l'annexe III de l'entente de financement, réviser le

⁴ L'indice de référence est une combinaison à 50/50 de l'indice des obligations du gouvernement à court terme FTSE DEX Canada et de l'indice des obligations du gouvernement à moyen terme FTSE DEX Canada.

rendement du portefeuille et discuter des perspectives du marché, des prévisions de rendement pour l'année en cours (se terminant le 31 août 2016) ainsi que des hypothèses pour 2016-2017.

Depuis 2002, la Fondation constitue un fonds des dons privés. Des 278 790 dollars recueillis en 2007, ce fonds a atteint la somme de 1 712 676 dollars au 31 mai 2016. Les promesses de dons permettent d'envisager que le fonds atteindra 2,2 millions de dollars au 31 août 2016. Le fonds des dons privés est géré par BMO Gestion d'actifs et a toujours été traité indépendamment du portefeuille d'investissement du fonds de dotation. Jusqu'à tout récemment, la taille modeste du portefeuille des dons privés ne justifiait par le recours à une politique de placement distincte. Sa gestion suivait les mêmes directives d'investissement que le portefeuille d'investissement du fonds de dotation. Maintenant que le fonds des dons privés a dépassé un seuil minimal, le gestionnaire de portefeuille BMO Gestion d'actifs accepte d'en assurer la gestion selon une autre politique de placements. Ainsi, le comité des finances et des investissements étudie les divers scénarios présentés par BMO Gestion d'actifs afin d'équilibrer le rendement annualisé et les risques. Une nouvelle politique d'investissement pour le portefeuille du fonds des dons privés – lequel n'est pas assujéti aux règles de l'entente de financement concernant le Fonds de recherche avancée en sciences humaines – pourrait être mise en œuvre au cours de l'année à venir.

En raison des directives d'investissement restrictives qui encadrent le Fonds de recherche avancée en sciences humaines, une telle diversification des actifs demeure impossible pour le portefeuille du fonds de dotation, conformément à l'entente de financement avec le gouvernement du Canada. Les gestionnaires de portefeuilles de la Fondation disposent donc de peu de moyens pour accroître le rendement du fonds, en particulier dans l'épineux contexte financier et économique actuel.

Au cours des dix dernières années, cette question a été maintes fois présentée au gouvernement du Canada. Les restrictions actuelles en termes de placement constituent une source de risque significatif pour la pérennité du fonds de dotation et la capacité d'offrir les programmes nécessaires à l'atteinte des objectifs de la Fondation, pour lesquels le fonds perpétuel a été créé. En février 2016, le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique a entendu l'appel et a offert de collaborer avec la Fondation pour modifier l'entente de financement de 2004 pour le Fonds de recherche avancée en sciences humaines, afin de l'harmoniser au cadre d'investissement plus flexible adopté en 2009 par le ministère des Finances. Cela mettra à la disposition de la Fondation des options de placements qui pourraient générer des revenus un peu plus élevés, ce qui permettrait de soutenir le niveau d'activités actuel. Le progrès en ce sens est essentiel à la durabilité de la Fondation. La section 7 traite de cette question plus en détail.

Entre-temps, le 7 mars 2016, le conseil d'administration approuvait la prolongation, jusqu'en 2018, du plan de transition approuvé en 2013, et ce, afin de faire face aux enjeux financiers actuels, protéger l'intégrité des programmes et assurer la durabilité du fonds. La section suivante décrit les mesures prises par la Fondation ainsi que la démarche proactive adoptée en ce sens.

Tableau 1
Taux de rendement annuel composé moyen pour les placements (frais en sus)
Valeur marchande au 31 mai 2016

	Rendement BMO - Dotation ¹	Rendement BMO - Fonds privé de dons	Rendement combiné
Taux de rendement , de l'ouverture au 31 mai 2016 ²	4.92%	4.38%	4.91%
comparé à	vs	vs	vs
Indice de référence ³	5.00%	5.00%	5.00%
Taux de rendement pour un an au 31 mai 2016	2.95%	2.58%	2.95%
comparé à	vs	vs	vs
Indice de référence ³	2.54%	2.54%	2.54%
Taux de rendement pour trois ans au 31 mai 2016	3.52%	3.56%	3.52%
comparé à	vs	vs	vs
Indice de référence ³	3.47%	3.47%	3.47%
Taux de rendement pour cinq ans au 31 mai 2016	3.75%	3.92%	3.75%
comparé à	vs	vs	vs
Indice de référence ³	3.87%	3.87%	3.87%
Rendements anticipés au 31 août 2017			
Taux de rendement courant ⁴	2.80%	2.80%	2.80%
Taux de rendement à l'échéance ⁵	1.50%	1.50%	1.50%
Taux de performance ⁶	0.30%	0.30%	0.30%
Somme des fonds investis , de l'ouverture au 31 mai 2016	125 806 095 \$	1 565 506 \$	127 371 601 \$
Valeur aux livres au 31 mai 2016	145 984 598 \$	1 697 433 \$	147 682 031 \$
Valeur aux livres au 31 mai 2015	146 647 454 \$	1 052 742 \$	147 700 196 \$
Frais de conseil en placement , de l'ouverture au 31 mai 2016 ⁷	4 500 826 \$	3 914 \$	4 504 741 \$
Transferts pour l'exploitation , de l'ouverture au 31 mai 2016	63 882 558 \$	-	63 882 558 \$
Retrait total de trésorerie , de l'ouverture au 31 mai 2016	68 383 384 \$	3 914 \$	68 387 299 \$
Valeur marchande au 31 mai 2016	150 217 407 \$	1 712 676 \$	151 930 083 \$
Valeur marchande au 31 mai 2015	150 992 925 \$	1 055 378 \$	152 048 303 \$
	99%	1%	100%

Note 1 : Auparavant, le fonds de dotation était divisé en deux portefeuilles. Le portefeuille de placements jadis géré par RBC Phillips, Hager & North a été confié à BMO Gestion d'actifs le 15 juillet 2014.

Note 2 : Les dates d'ouverture sont le 31 mai 2002 pour le fonds de dotation et le 22 octobre 2014 pour le fonds des dons privés.

Note 3 : L'indice de référence est une combinaison à 50/50 de l'indice des obligations du gouvernement à court terme FTSE DEX Canada et de l'indice des obligations du gouvernement à moyen terme FTSE DEX Canada.

Note 4 : Le rendement courant est le résultat du coupon d'intérêt divisé par la valeur marchande. Le rendement courant est utilisé pour calculer les projections de revenu.

Note 5 : Le taux de rendement à l'échéance reflète l'effet combiné du coupon d'intérêt et de la réduction des obligations vers leur valeur nominale au cours de l'année. Les obligations qui viennent à échéance au cours de l'année seront en principe réinvesties au taux de rendement à l'échéance.

Note 6 : Le taux de performance représente la croissance escomptée de la valeur marchande du portefeuille.

Note 7 : Les frais de conseil en placement n'incluent pas les frais compris dans certains titres, comme les fonds indiciels.

7. ENJEUX FINANCIERS

En mars 2016, le conseil d'administration a prolongé jusqu'en 2018 le plan de transition adopté en 2013 et a réitéré son appui aux trois mesures décrites dans le plan – lesquelles visent tant les revenus que les dépenses – afin d'assurer la durabilité de la Fondation. Ces mesures ont orienté la préparation du budget de 2016-2017 :

1. **Dépenses.** Maintien des dépenses actuelles autour de 6,5 millions de dollars par année sans imposer de coupures importantes aux programmes, jusqu'à la fin de 2018, sous réserve de l'évaluation interne et externe des retombées des programmes, avec un examen annuel de la progression en fonction du plan de transition.
2. **Campagne de financement.** En collaboration avec le comité de financement, élaboration d'un plan de financement, doté des ressources nécessaires pour mener à bien trois campagnes :
 - a) Une campagne de dotation en capital avec un objectif d'au moins 30 millions de dollars en quatre ans.
 - b) Une campagne annuelle avec un objectif initial de 500 000 dollars par année pendant quatre ans, passant à 1 million de dollars après six ans.
 - c) Une campagne de dons planifiés dont l'objectif serait d'obtenir autant de donateurs qu'il y a de personnes proches de la Fondation ou qui adhèrent suffisamment à sa mission pour prévoir un don dans leurs dispositions testamentaires.
3. **Mandat d'investissement.** Discuter avec le gouvernement du Canada de la possibilité d'apporter des modifications à l'entente de financement afin de doter la Fondation d'un mandat d'investissement plus ouvert, par opposition au mandat d'investissement contraignant dans des titres à revenu fixe, tel que prescrit par l'entente en vigueur.

Ces mesures s'appliquent pour 2016-2017. Par conséquent, lors de ses discussions concernant le cadre budgétaire pour l'exercice 2015-2016 en cours et le prochain exercice de 2016-2017, le comité des finances et des investissements a tenu compte des facteurs suivants :

Obligations

- Nommer des boursiers, des lauréats et des mentors et diffuser les connaissances auprès du grand public (entente de financement avec le gouvernement du Canada)
- Maintenir les dépenses d'exploitation en-deçà du seuil de 1,5 % de la valeur du fonds (entente de financement)
- N'employer que les revenus – pas le capital – du fonds de dotation (entente de financement)
- Protéger le fonds contre l'inflation (entente de financement)
- Trouver du financement en complément au fonds de dotation fédéral (entente de financement)
- Dépenser au moins 3,5 % de l'actif pour les programmes (Direction des organismes de bienfaisance, Agence du revenu du Canada)

Défis

En plus de ses obligations, la Fondation doit tenir compte, cette année, des autres défis suivants :

- Utiliser l'excédent de 272 000 dollars de la réserve des bourses de quatrième année (conformément à l'engagement conclu en 2015 avec les vérificateurs indépendants).
- Affecter des ressources nécessaires à la mise en œuvre de sa nouvelle vision.
- Alors que les budgets antérieurs portaient principalement sur les versements aux bénéficiaires et les coûts liés à leur sélection, ce qui sont des données prévisibles, le budget actuel accorde plus de place aux dépenses pour l'interaction publique – un élément qui fonctionne sur un mode collaboratif et se trouve encore au stade expérimental et qui est, par conséquent, moins sujet à la planification.
- L'équipe de la Fondation est en pleine transformation afin de mettre en œuvre la nouvelle vision. De nouveaux postes ont été créés en 2015 et 2016 et les frais connexes affectent les coûts des programmes et les frais d'exploitation.
- Alors que la Fondation doit excéder le contingent des versements de 3,5 % pour mettre en œuvre la nouvelle vision du conseil, l'érosion du fonds – qui passe de 150,0 millions de dollars en 2015, à 147,4 millions en 2016, puis à 145,4 millions en 2017, en raison de revenus de placement exceptionnellement bas – exerce une pression accrue sur le seuil de 1,5 % à respecter pour les frais d'exploitation.

Selon le principe numéro 1 (dépenses), ci-dessus, et tel qu'indiqué dans la section 5 (Répercussions budgétaires), le conseil d'administration a maintenu le nombre initial de bénéficiaires des programmes, au titre des exigences pour la mise en œuvre de sa nouvelle vision, en 2016-2017.

En 2015, la Fondation a engagé une directrice du développement pour mettre en place l'infrastructure nécessaire pour mener à bien un programme de financement, notamment en concevant des stratégies pour la mise en œuvre du principe numéro 2 (campagne de financement). Mis à part les 3,25 millions de dollars en promesses de dons majeurs à venir dans les prochaines années, le programme de développement se déploie et tisse des relations avec des gens qui pourraient faire des dons dans le cadre de l'objectif annuel de la campagne, soit 687 000 dollars pour 2016-2017. Au cours de l'exercice 2016-2017, la gestion étudiera de nouvelles possibilités de générer des dons majeurs qui pourraient permettre d'atteindre l'objectif de 30 millions de dollars.

Il y a de nouveaux développements quant au principe numéro 3 (mandat d'investissement). En effet, en février 2016, le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique portait à la connaissance de la Fondation un document de 2009 intitulé « Cadre de gestion de placements pour le financement initial du ministre des Finances ». Ce document, qui est le cadre d'investissement actuellement en vigueur pour les nouvelles ententes de financement, pourrait avoir d'importantes répercussions quant aux possibilités d'une politique d'investissement plus flexible pour le fonds de dotation. Si le cadre pouvait s'appliquer au Fonds de recherche avancée en sciences humaines, cela se traduirait par une politique d'investissement beaucoup moins restrictive.

À cet effet, la Fondation a retenu les services des conseillers et actuaires Eckler Ltée et a déposé, en mai 2016, une proposition de politiques et procédures d'investissement fondée sur le cadre de 2009, lequel s'applique à d'autres fondations dotées par le gouvernement. La Fondation et ses conseillers se penchent actuellement sur des stratégies de placement, en particulier sur la répartition du portefeuille qui serait optimale pour atteindre les objectifs de la Fondation tout en équilibrant les revenus visés et la diversification du risque.

La Fondation et le Ministère sont en pourparlers afin d'apporter des modifications à l'entente de financement, qui permettraient la mise en place d'une nouvelle stratégie de placement dès l'an prochain. Étant donné le contexte financier actuel, bien qu'ils soient nécessaires, les ajustements à la politique ne constitueront pas le remède miracle. En effet, même les régimes nationaux de retraite ont maille à partir avec la « nouvelle normalité » du faible rendement des titres de qualité supérieure. Toutefois, une politique d'investissement plus flexible serait un outil de plus pour aider la Fondation à maximiser ses chances de mener à bien la mission liée au fonds, pour aujourd'hui comme pour les générations à venir.

Annexe 1

Information financière

	2017 ¹ budget	2016 ¹ estimation	2015 vérifié	2014 vérifié	2013 vérifié
Actif					
Actif à court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie			585 694	593 685	1 179 711
Placements à court terme			299 755	1 775 680	826 445
Placements à la juste valeur (note 2)			153 448 708	148 447 250	147 122 213
Intérêts courus			939 920	1 226 721	1 212 965
Frais payés d'avance et autres comptes débiteurs			595 712	215 953	281 736
			155 869 789	152 259 289	150 623 070
Immobilisations corporelles et incorporelles, coût					
Immobilisations corporelles et incorporelles, coût			1 235 940	1 228 789	1 104 245
Immobilisations corporelles et incorporelles, amortissement cumulé			422 628	312 072	536 919
Immobilisations corporelles et incorporelles, nets			813 312	916 717	567 326
Frais reportés de développement du site Web, bruts					
Frais reportés de développement du site Web, bruts			-	-	86 072
Frais reportés de développement du site Web, amortis			-	-	69 778
Frais reportés de développement du site Web, nets			-	-	16 294
			156 683 101	153 176 006	151 206 690
Passif					
Passif à court terme					
Comptes créditeurs et charges à payer (note 3)			1 900 616	700 868	1 129 995
Apports reportés			104 241	105 734	-
Partie à court terme des prix de recherche à payer			780 849	557 959	779 749
Partie à court terme des bourses d'études à payer (note 4)			1 348 751	1 336 985	1 374 125
Partie à court terme du mentorat à payer			82 965	90 000	100 000
			4 217 422	2 791 546	3 383 869
Passif à long terme					
Prix de recherche à payer			425 292	209 768	187 650
Bourses d'études à payer			2 009 915	2 208 862	2 222 781
Mentorat à payer			42 871	-	-
			2 478 078	2 418 630	2 410 431
			6 695 500	5 210 176	5 794 300
Actif net					
Actif net affecté aux dotations	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000
Actif net investi dans les immobilisations corporelles et incorporelles	728 543	821 543	814 138	917 543	568 151
Réserve de protection contre l'inflation (note 5)	18 367 041	20 304 325	22 500 000	20 625 000	18 750 000
Fonds des dons privés de la Fondation (note 6)	2 564 541	1 604 398	1 631 659	1 009 646	867 312
Fonds de contingence (note 7)	-	-	-	-	-
Actif net non affecté	-	-	41 804	413 641	226 927
	146 660 125	147 730 266	149 987 601	147 965 830	145 412 390
			156 683 101	153 176 006	151 206 690

Note 1 : Les exercices 2016 et 2017 sont sujets à des ajustements en fin d'exercice.

Note 2 : Depuis 2008, les actifs sont consignés à leur juste valeur marchande. Le produit de l'intérêt est calculé selon la méthode des intérêts effectifs.

Note 3 : La hausse des comptes créditeurs et charges à payer est le résultat des réserves créées à partir des indemnités de recherche, déplacement et réseautage inutilisées par les boursiers (depuis le groupe de 2015) et par les lauréats (depuis le groupe de 2014). Cela permettra aux boursiers et aux lauréats de continuer à participer au programme d'interaction publique après la fin de leur mandat officiel auprès de la Fondation.

Note 4 : Depuis 2008, les économies réalisées grâce au cumul des bourses externes sont mises en réserve pour financer, pour le groupe de boursiers en question, la prolongation de la quatrième année pour la rédaction de thèse ou la diffusion de recherches. La baisse observée depuis 2014 résulte d'un changement des estimations comptables de ladite réserve. Les vérificateurs ont déterminé que la réserve était surestimée de l'ordre de 520 000 dollars. À la fin de l'exercice 2016, cette surestimation sera résorbée.

Note 5 : Suivant une résolution du conseil d'administration, une somme annuelle de 1,875 million de dollars est grevée d'une affectation d'origine interne pour protéger le capital de la dotation contre l'inflation, si l'excédent des revenus sur les dépenses le permet. En 2012, le conseil a approuvé l'utilisation de la réserve pour éponger tout excédent des dépenses sur les revenus, après épuisement du fonds de contingence.

Note 6 : Les dépenses pour le développement et les communications proviennent du fonds de dons privés. Les montants indiqués ici sont nets desdits coûts.

Note 7 : En 2011, le conseil approuvait la création d'un fonds de contingence pour équilibrer le budget d'exploitation lorsque le produit de l'intérêt est plus bas que prévu. Le budget de 2013 a employé ce fonds pour réduire l'excédent des dépenses sur les revenus.

	2017 ¹ budget	2016 ¹ estimation	2015 vérifié	2014 vérifié	2013 vérifié
Revenus					
Intérêts (note 2)	4 165 465	3 898 039	4 188 165	4 618 716	5 116 942
Gain net à la cession de placements à la juste valeur (note 2)	0	-199 032	514 297	464 128	-873 606
Gain net non réalisé sur les placements à la juste valeur (note 2)	0	-554 061	3 275 160	2 668 441	-4 496 243
Dons et commandites	687 000	680 818	634 461	122 151	253 992
Revenus totaux	4 852 465	3 825 764	8 612 083	7 873 436	1 085
Dépenses					
Frais reliés aux programmes (note 3)					
Programme de prix de recherche (note 4)	1 042 400	1 040 084	988 758	577 044	880 785
Programme de mentorat	210 000	240 054	169 823	186 006	197 666
Programme de bourses d'études (note 5)	1 538 500	1 278 097	1 188 420	1 308 215	1 471 188
Programme d'interaction publique (note 6)	1 639 050	1 621 930	2 357 197	1 267 885	1 433 227
Développement et rayonnement (couverts par le Fonds privé) (note 9)	123 450	77 950	-	-	-
sous-total, Frais reliés aux programmes :	4 553 400	4 258 116	4 704 198	3 339 150	3 982 866
Frais d'exploitation					
Frais de conseil en placement (note 7)	256 978	256 978	252 592	320 454	346 208
Frais de mise en oeuvre des programmes (note 8)	1 478 470	1 422 562	1 203 105	1 193 727	1 064 794
Frais administratifs (notes 8 et 9)	370 241	366 583	430 417	466 665	532 736
Responsabilité et transparence selon la LAIPRP (note 10)	5 000	5 000	-	-	-
Développement et rayonnement (couverts par le Fonds privé) (note 9)	117 573	102 730	-	-	-
sous-total, Frais d'exploitation :	2 228 262	2 153 853	1 886 114	1 980 846	1 943 738
Dépenses totales, selon les PCGR :	6 781 662	6 411 969	6 590 312	5 319 996	5 926 604
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice (excédent des dépenses sur les revenus) :	-1 929 197	-2 586 205	2 021 771	2 553 440	-5 925 519

Restriction pour les frais d'exploitation, prévue à l'entente de financement

	2017 ¹ budget	2016 ¹ estimation	2015 vérifié	2014 vérifié	2013 vérifié
Frais d'exploitation totaux, c.f. états financiers pro-forma	2 228 262	2 153 853	1 886 114	1 980 846	1 943 738
moins : frais de développement et rayonnement couverts par le fonds privé	117 573	102 730	5 918	2 500	16 242
Frais d'exploitation totaux couverts par le Fonds de dotation	2 110 689	2 051 123	1 880 196	1 978 346	1 927 496
Valeur du Fonds de dotation	142 774 426	145 239 600	148 355 942	146 956 184	144 545 078
Frais d'exploitation en proportion de la valeur du fonds	1.478%	1.412%	1.267%	1.346%	1.333%

Note 1 : Les exercices 2016 et 2017 sont sujets à des ajustements en fin d'exercice.

Note 2 : Depuis l'adoption des normes comptables à la juste valeur marchande, en 2008, les revenus de placement comprennent les gains et pertes non réalisés au lieu de l'amortissement de la prime d'émission d'obligations et la méthode des intérêts effectifs pour consigner les revenus. Le gain net à la cession de placements à la juste valeur et le gain net non réalisé sur les placements à la juste valeur pour l'estimation de l'exercice 2016 se fondent sur les résultats réels au 31 décembre 2015 et ne supposent aucun changement dans le crédit ou les taux d'intérêt jusqu'au 31 août 2016.

Note 3 : Les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requièrent que la somme entière d'un prix soit dépensée au cours de l'année où se prend l'engagement. La dernière estimation de 2016 correspond à 5 lauréats (5 en 2015), 15 boursiers (16 en 2015) et 11 mentors (9 en 2015), plus les coûts afférents de sélection, nomination et publicité. Le budget de 2017 correspond à 5 lauréats, 15 boursiers et 10 mentors, plus les coûts afférents de sélection, nomination et publicité.

Note 4 : Depuis 2014, le plein montant du prix de recherche d'une valeur de 225 000 dollars, sans compter l'indemnité de recherche, déplacement et réseautage au montant de 25 000 dollars par lauréat (5 000 dollars en 2013), est attribué au programme des prix Trudeau alors que la portion correspondant à l'indemnité est attribuée au programme d'interaction publique. Conformément à une décision du conseil prise en 2014, et commençant avec le groupe de 2014, les lauréats peuvent continuer d'utiliser l'indemnité pour participer au programme d'interaction publique après la fin de leur mandat officiel. Le plein montant de l'indemnité est consigné à l'année de la nomination. Les indemnités non utilisées sont placées dans une réserve sous la rubrique Comptes créditeurs et charges à payer.

Note 5 : La diminution des dépenses du programme de bourses entre 2014 et 2015 est le résultat d'un changement des estimations comptables qui ont abaissé à 272 000 dollars la prévision générale pour la réserve de la quatrième année.

Note 6 : La hausse observée dans les dépenses pour le programme d'interaction publique correspond à la décision du conseil d'administration de permettre à chacun des boursiers, en commençant avec le groupe de 2015, d'utiliser l'indemnité de recherche, déplacement et réseautage pour participer aux événements de la Fondation au-delà du mandat officiel de leur financement. De plus, la rubrique Planification et mise en œuvre des programmes montre des coûts plus élevés à partir de 2015, ce qui correspond au souhait du conseil d'accroître le nombre d'activités du programme d'interaction publique pour promouvoir les connaissances sur les grands enjeux qui affectent le Canada et le monde.

Note 7 : Les frais de conseil en placement sont calculés par le gestionnaire de portefeuille en fonction de la valeur marchande. La diminution entre 2014 et 2015 correspond à la décision du conseil de regrouper les deux portefeuilles de placement chez le même gestionnaire.

Note 8 : La hausse observée depuis 2012 à la rubrique Frais de mise en œuvre des programmes est le fruit d'une répartition des frais d'administration entre les rubriques Administration et Planification et mise en œuvre des programmes. Les salaires et charges sociales, le loyer et les frais d'occupation, les dépenses de bureau, les amortissements, les frais bancaires et les frais de recrutement sont ventilés au prorata des heures travaillées.